

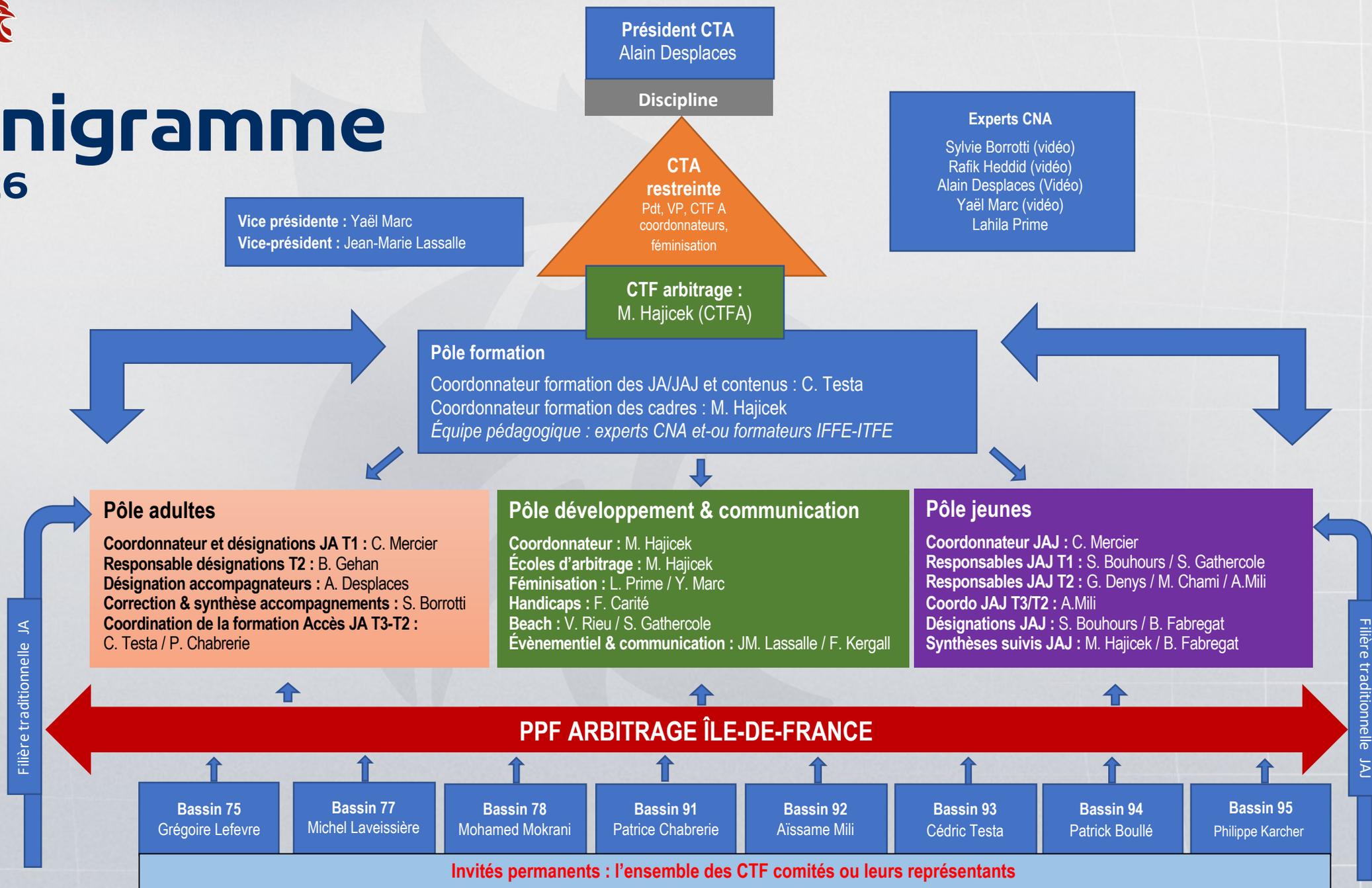
COMMISSION
ARBITRAGE
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



CIRCULAIRE CTA 2025-2026

À DESTINATION DES JUGES-ARBITRES TERRITORIAUX T1-T2

Organigramme 2025-2026



Contacts CTA

Présidence CTA : Alain Desplaces / **Yaël Marc** / Jean-marie Lassalle

5800000.cta@ffhandball.net

Pas de courrier ou courriel direct au secrétariat de la ligue ou à l'adresse personnelle du président de la CTA

CTF arbitrage : Marc Hajicek 5800000.mhajicek@ffhandball.net 06.24.41.92.47

Désignations JA T1 (R1 + N2F ou N3M déléguées) & JAJ T1-T2 : Christophe Mercier

5800000.designation-jat1@ffhandball.net 07.77.37.53.03

Désignations JA T2 : Bruno Gehan / 5800000.designation-jat2@ffhandball.net 06.59.41.56.25

Parahand : Frédéric Carité / carite.frederic@orange.fr 06.30.69.82.37

Désignations & synthèse accompagnements JA adultes :

Alain Desplaces & Sylvie Borrotti sylvieborro@gmail.com

Passerelle T3-T2 : Cédric Testa et Patrice Chabrierie / cedrictesta@yahoo.fr 06.10.07.76.39

Évènementiel & communication : Jean-Marie Lassalle (5800000.cta@ffhandball.net / francoispro15@hotmail.fr)

Contacts CTA

Coordonnateur JAJ (désignations JAJ) : Christophe Mercier / 5800000.designation-jaj@ffhandball.net 07.77.37.53.03

Synthèse suivis JAJ : Benoit Fabregat / 06.60.63.34.47 – Marc Hajicek 5800000.mhajicek@ffhandball.net 06.24.41.92.47

Suivi écoles arbitrage et régulation comportementale : Yaël Marc (5800000.cta@ffhandball.net) / Frédéric Carité

Féminisation : Lahila Prime / p_lahila@hotmail.com 06.83.35.74.73 ou 5800000.cta@ffhandball.net

Discipline et CRL

En cas de mal fonction iHAND pour les rapports discipline ou réclamation et litiges

Problématique insoluble ou questionnement :
contacter immédiatement un cadre de la CTA

discipline IDF

5800000.dis@ffhandball.net

discipline nationale

discipline@ffhandball.net

(comportements avant-pendant-après match, fautes grossières ...)

réclamations et litiges IDF

5800000.crl@ffhandball.net

réclamations & litiges nationales

crl@ffhandball.net

(fautes techniques, installations, qualifications de participants-es...)



SAISON 2025-2026

Boutique arbitrage

joma



Boutique arbitrage



Courriel commande TL Sport :

guillaume.le_coz@yahoo.fr

Ne pas oublier le point après le prénom guillaume



Boutique arbitrage

Joma



TL SPORT



maillot juge-arbitre
orange / jaune / turquoise / gris / rose
S / M / L / XL / 2XL / 3XL



short juge-arbitre noir
S / M / L / XL / 2XL / 3XL



maillot juge-arbitre jeune
turquoise
du 6-5XS / 4-3XS / 2XS / XS



chaussettes
blanc / noir

veste juge-arbitre gris
Du 6XS au 5XL



valise roulettes
noir



Correspondant TL SPORT : Guillaume Le Coz (guillaume.le_coz@yahoo.fr)

Boutique arbitrage



Mini set arbitre



Carton de marque



Cartons arbitre



Montre arbitre



Sifflet FOX40



Jeton arbitre

Correspondant TL SPORT : Guillaume Le Coz (guillaume.le_coz@yahoo.fr)

Bilan 2024-2025



Bilan administratif

- Arrivées tardives sur sites non anticipées, non prévenues,
- Tenues non conformes (shorts sur jogging, pas de montre, bicolores, *etc.*)
- Frais non inscrits sur FDME ou frais non conformes
- Anomalies avant match ou après match non transmises aux **clubs / coachs / joueurs**

Bilan administratif

TESTS PHYSIQUES
SAISON 2025-2026
organisés en fin de saison
sur PLUSIEURS SITES
sur PLUSIEURS DATES
pour FACILITER LES JUGES

TROP D'INDISPONIBILITÉS

90 retardataires courent le matin du stage de rentrée

La commission d'arbitrage constate et regrette le « *chacun pour soi* »

Tests d'aptitudes des juges arbitres

- **TEST PHYSIQUE (dit *shuttle run* ou Luc-Léger) – « navette »**
 - Obligatoire et adapté, afin d'évaluer les aptitudes physiques liées au niveau de jeu (binôme et monôme)
 - Si les règles sont identiques, les réactions arbitrales doivent être compatibles avec la vitesse ou la technique de jeu
- **TEST ÉCRIT**
 - Obligatoire, afin d'évaluer les connaissances règlementaires
 - Si les règles sont identiques, leurs interprétations doivent être prises en compte
- **ÉVALUATION DES COMPÉTENCES**
 - Facultative, afin de certifier un potentiel - confirmer un niveau - apporter des corrections, des solutions

TEST PHYSIQUE + TEST ÉCRIT + ÉVALUATION DES COMPÉTENCES = APTITUDE AU NIVEAU ARBITRÉ

Bilan sportif

La synthèse des missions des arbitres sur la saison 2024-2025 fait apparaître des pistes de travail pour les juges :

- ❖ Absence de SPA
- ❖ Protocoles (présentation et autres 7m, blessures...)
- ❖ Débordements fréquents (autorité ou autorité positive)
- ❖ Faiblesses d'analyse tactique (adaptation changements attaques / défenses)
- ❖ Jeu sur le pivot mal interprété (prises de position)
- ❖ Passifs mal gérés (geste 17 – règlement spécifique quatre passes)
- ❖ Jets de 7m (faible qualité de gestion)
- ❖ Mauvais positionnement au moment du tir (pour bien voir)
- ❖ Gestuelle parfois insuffisante, arbitres trop distants ou hors de leur zone d'influence.
- ❖ Respect des 3 mètres

SAISON 2024-2025

Bilan Féminisation

Intervention de Lahila Prime, référente féminisation

SAISON 2024-2025

Bilan Beach

Référent IDF : Thomas Caradec

Référent arbitrage IDF : Vincent Rieu

Arbitres : Ali Kies – Gaétan Pagnat

Beach handball



Ligue Île-de-France
réfèrent beach handball

Thomas Caradec

5800000.tcaradec@ffhandball.net

Port 06.13.62.61.20

CTA Ligue Île-de-France
beach handball

Vincent Rieu

vincentbeachhand@gmail.com

Port 06.27.38.48.24

SAISON 2025-2026

Rappels

Consignes

LIBELLÉ DES COMPÉTITIONS

- **R1 Arbitrage potentiellement T1 ou T1N**
 - anciennement *N3F, Prénationale M*
- **R2 Arbitrage potentiellement T2**
 - anciennement *Prénationale F, Excellence M*
- **R3 Arbitrage potentiellement T2**
 - anciennement *Honneur M, Excellence F*



Consignes

➤ Frais (indemnités inchangées)

- Aucun péage n'est pris en compte, l'arbitre devant calculer son trajet en fonction des aléas routiers (A14)
- Tout arbitrage non désigné officiellement et non défrayé doit être formalisé par le chiffre « 0 » dans la case dédiée de la FDME (tirage au sort ou arbitre club) en raison des péréquations.
 - Un arbitre club ou se trouvant déjà sur place ne doit pas inscrire de défraiement kilométrique
 - Tout juge-arbitre qui exigera d'un club le paiement immédiat de l'indemnité alors que la convention est autre se verra sanctionné immédiatement, administrativement, définitivement
 - Toute forme d'exigence illégitime fera l'objet d'une convocation en CTA restreinte

➤ iHand

- L'arbitre doit vérifier que les renseignements iHand le concernant sont corrects et effectuer les mises à jour
 - Les renseignements bancaires doivent être indiqués
 - Le numéro de téléphone portable peut être désactivé :
 - Parce que l'arbitre est parti à l'étranger
 - Parce que l'arbitre a mis son téléphone en mode « avion »
 - Parce que l'arbitre a changé d'opérateur
 - Parce que le club n'a pas entré de bons renseignements dans Gesthand (faire corriger par le club)

Indemnités championnats de France

Indemnités de match U17F et U18M : 50 € / arbitre

Indemnités de match N2F et N3M : 100 € / arbitre

- ❖ Frais de déplacement (**Frais réels**) :
 - Si déplacement en voiture : frais KM au barème fiscal en vigueur en fonction du nombre de chevaux fiscaux (CV) du véhicule et co-voiturage obligatoire (1 seul véhicule à partir du point de regroupement des 2 arbitres).
 - Si déplacement en transport en commun : remboursement du titre de transport sur présentation de la facture.

- ❖ **N'oubliez pas de signer votre NDF** et de transmettre carte grise et assurance du véhicule (si déplacement en voiture) ainsi que la ou les factures si nécessaire.

- ❖ Tous ces documents sont à transmettre, par mail, au plus tard le mardi soir suivant la rencontre. Le club a jusqu'au dimanche suivant pour vous faire le virement.

- ❖ En cas de retard de paiement, merci de relancer le club cordialement, en mettant la CTA en copie (5800000.mhajicek@ffhandball.net) ainsi que vos responsables de groupes (pas deux jours !!!)

*En rentrant le nombre de CV dans la case prévue à cet effet sur ihand, le taux kilométrique se remplit automatiquement, normalement

Si cela ne fonctionne pas, veuillez trouver ci-après le barème kilométriques 2023

Indemnités championnats de France

Indemnités de match U17F et U18M : 50 € / arbitre

Indemnités de match N2F et N3M : 100 € / arbitre

d = distance parcourue aller + retour

3 CV et moins	$d \times 0,529$
4 CV	$d \times 0,606$
5 CV	$d \times 0,636$
6 CV	$d \times 0,665$
7 CV et plus	$d \times 0,697$

Frais réels = un seul véhicule
1 point de rendez-vous

Indemnités championnats Île-de-France

Frais km

0 à 60 km	25 €
61 à 120 km	45 €
121 à 180 km	60 €
supérieur à 180 km	0,35 € / km

Frais d'arbitrage

match de championnat – niveau Régionale 1 masc. & fém.	50 €
match de championnat – niveau Régionale 2 masc. & fém.	45 €
match de championnat – niveau Régionale 3 masc. & fém.	40 €
match de coupe de la ligue	40 €
match amical (désigné par la CTA)	35 €
match de championnat – niveau jeune	35 €
match amical – pôles	30 €
tournoi jeune à 3 équipes	15 € / match
tournoi jeune à 4 équipes	10 € / match
Coupe de France départementale et régionale	cf guide financier fédéral

**Les rencontres jeunes ou adultes à but
formatif ne sont pas indemnisées
Certaines font l'objet d'une prise en charge :
hôtel / restauration / transport**

Indemnités Coupe de France

Le club organisateur paie les juges-arbitres

COUPE DE FRANCE DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE MASCULINE ET FÉMININE

Frais d'arbitrage

Du 1 ^{er} au 5 ^e tour	32 € match sec et 55 € par tournoi
Finales de zones et de secteurs	80 € par juge-arbitre et par tournoi
Finales régionales et départementales masculines et féminines	100 € par juge-arbitre

Frais km

Du 1 ^{er} au 5 ^e tour	0,30 € / km par juge-arbitre (sans péage) avec maximum de 50 € par arbitre sauf concertation CTA-COC fédéral
Finales de secteurs et de zones	0,30 € / km par juge-arbitre

Péréquation arbitrage

- J'arbitre sur tirage au sort (car je suis joueur)
- J'arbitre car je suis dans la salle et je suis le plus gradé
- J'arbitre car l'arbitre désigné n'est pas arrivé

- **J'indique la somme de 0 € dans la case *frais* de la FDME**

- Je ne reçois pas d'indemnité car je suis déjà sur place et que je respecte le règlement
- Je ne refuse pas d'arbitrer sans motif valable au risque de subir la commission de discipline

- Je suis appelé par un club pour dépanner et je me rends sur place : j'indique les frais et je suis le protocole de défraiement du club

Tenues interdites

RAPPELS

Concrètement : l'arbitre au début du match va vérifier que les conditions sont réunies pour débiter le match.

Si une joueuse est voilée avec un foulard, il va s'entretenir avec la joueuse pour lui faire connaître la règle et peut lui exhiber les règlements. Si elle souhaite conserver son foulard "standard" et/ou qu'elle n'a pas un foulard adapté (élastique et sans points solides/nœud), il va lui faire savoir qu'**elle n'est pas autorisée à jouer**. L'arbitre doit consigner cela sur la feuille de match.

Dans les règlements généraux de la FFHandball il est indiqué "*que la tenue des joueurs devant participer au jeu correspond aux normes en vigueur dans les règlements*" Article 91.4.4 :

[Règlements généraux](#)

Les règles en vigueur sont appliquées dans le respect de celle de l'IHF qui a un guide bien illustré sur cette question :

[Équipements et tenues interdites](#)

Cette question est également explicitée dans le code de l'arbitrage article 4.9 :

[Livret d'arbitrage 2025](#)

Tenues interdites

RAPPELS

- L'esprit de cette règle va de pair avec la sécurité de la personne pour ne pas risquer qu'elle se fasse étrangler si le tissu n'est pas élastique, ou accentuer le choc si elle se cognait à l'endroit où il y a un nœud proéminent, ou une épingle ; mais également limiter le risque de blessure des autres joueurs (entorse au niveau de la main, des doigts...)
 - Legging ou brassière **tolérés** (marques de sport)
 - Chapeau – bandana – casquette – cagoule – voile – fichu : **interdits**
 - Vérifier les « attributs » : bagues, ongles

- L'arbitre quant à lui doit porter la tenue sportive conventionnelle de l'arbitre : maillot – short

L'arbitre est un agent chargé d'une mission de service public

Faute technique

La faute technique c'est une réclamation

- Doit être notée descriptivement et temporellement sur le carton au moment où elle est déposée
- N'est pas une agression mais un droit
- Est excusable pour l'arbitre qui la reconnaît et la corrige
- Est toujours rattrapable avant la reprise du jeu
- Peut être corrigée après réflexion au moment où elle est posée (protocole arbitres)
- Peut être annulée ou validée en fin de rencontre
- Peut être vérifiée dans le livret d'arbitrage (à disposition et récent) pendant le match
- **Doit faire l'objet d'un rapport CRL si elle est confirmée en fin de rencontre** (ihand automatique si case cochée)
- **Le juge-arbitre refusant le dépôt d'une faute technique avérée est sanctionnable**
- ...(...)

Consignes - FdMe

- **FDME**
 - *Je ne peux refuser une réclamation quelle qu'elle soit*
 - Je ferai un rapport CRL sur les circonstances du dépôt d'une réclamation
 - *Je ne peux refuser à un joueur ou joueuse de participer à une rencontre (sauf tenue inadéquate)*
 - *Je ne dois pas m'opposer à la demande d'une vérification de licence de la part d'un club*
 - *À la suite du refus de signature de la part du club A au match A vs B*
 - A/ Je ne conteste pas l'attitude du coach
 - B/ Je coche(rai) rapport et j'indique moi-même que :
 - 1/ le coach « Y » n'a pas souhaité signer la FDME et ne pas faire de commentaire.
 - 2/ le coach « Y » A fait des commentaires écrits par les juges arbitres et sous la dictée du réclamant
 - 3/ le coach « Y » s'est saisi de la FDME pour y écrire malgré mes injonctions. Rapport disciplinaire suit
 - 4/ À mon retour sous 72 Heures je rédige mon rapport circonstancié via ihand
 - C/ Je ne rouvre pas la FDME après réflexion et insistance du coach qui s'excuserai. J'assume mon rapport
- **Discipline**
 - *Envahissements de terrain*
 - A/ Je ne confonds pas « envahissement de terrain » et « entrée intempestive de très jeunes à la mi-temps ou à la fin d'une rencontre » (erreur de compréhension sur coup de sifflet)

SAISON 2025-2026

iHand

iHand - exclusion clubs

CLUBS À EXCLURE => liens d'intérêt

clubs quittés,
ententes,
liens familiaux...

Compte utilisateur

Coordonnées

Statut du juge

Clubs

Mot de passe

Habilitations

Compte iHand

Notification SMS

RIB

Exclusion Clubs

Coordonnées

Si les informations ci-dessous ne sont pas à jour, effectuer les modifications dans Gesthand.

Identifiant :

Nom :

Prénom :

Structure :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Email perso :

Tous les éléments
sont à vérifier en
début de saison et en
cours de saison : si
erreur, faire corriger
par club dans
Gesthand

+33 07 80003897 (Dom.)
+330682674951 (Port.)

z-arb-0257158@handball-france.eu

a.desplaces@free.fr



iHand - exclusion clubs

Coordonnées

Statut du juge

Clubs

Mot de passe

Habilitations

Compte Ihand

Notification SMS

RIB

Exclusion Clubs

Liste des clubs à exclure de vos arbitrages

Valider

Annuler

Liste des clubs

Afficher 50 éléments		Rechercher :	
Identifiant	Noms	Ajouter	Supprimer
5000001	CLUB ETRANGER	+	
5101001	AMBERIEU HBC	+	
5101002	BELLEGARDE HANDBALL CLUB	+	
5101003	BELLEY HBC	+	
5101004	BOURG HANDBALL	+	
5101005	CHATILLON VAILLANTE HANDBALL	+	
5101007	HBC GESSIEN-FERNEY VOLTAIRE	+	
5101010	MEXIMIEUX HANDBALL	+	
5101012	MONTLUEL RACING CLUB HANDBALL	+	
5101013	OYONNAX US HANDBALL	+	
5101015	DOMBES HANDBALL	+	
5101018	NANTUA US	+	
5101020	REVERMONT HANDBALL CLUB	+	

Liste des clubs exclus

Afficher Tous éléments		Rechercher :	
Noms	Id		
Aucun élément à afficher			
Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 éléments			
		Premier	Précédent 1 Suivant



iHand

- L'arbitre doit vérifier que les renseignements ihand le concernant sont corrects et effectuer les mises à jour
 - Les renseignements bancaires doivent être indiqués
 - Le numéro de téléphone portable peut être désactivé :
 - Parce que l'arbitre est parti à l'étranger
 - Parce que l'arbitre a mis son téléphone en mode « avion »
 - Parce que l'arbitre a changé d'opérateur
 - Parce que le club n'a pas entré de bons renseignements dans Gesthand (faire corriger par le club)

iHand - documentation

The screenshot displays the iHand web application interface. At the top, there is a navigation bar with icons for 'Accueil', 'Mon compte', 'Arbitrage', 'Administration', 'Messagerie', and 'Aide'. Below this, a 'Connecté:' field is visible. A dropdown menu for 'Mon compte' is open, showing options: 'Mes informations personnelles', 'Mes désignations', 'Mes Documents', and 'Historique désignations'. A red arrow points from the 'Mes Documents' option to a document library table. A red callout box on the left contains the text 'Bibliothèque et documents utiles à la fonction'. The document library is organized into sections: 'FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL', 'DOSSIER MÉDICAL CMSJA', 'JUGES ACCOMPAGNATEURS NATIONAUX', and 'LIGUE ILE-DE-FRANCE'. Each section contains a list of documents with icons for download and refresh, and a filename with a date in parentheses.

Connecté: [redacted]

Mes Documents:

- Mes informations personnelles
- Mes désignations
- Mes Documents
- Historique désignations

Bibliothèque et documents utiles à la fonction

Document : FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL	
	Affiche Sport Coeur Virus-1[2].jpg (25/03/2020)
	CIRCULAIRE CNA 21 22.pdf (30/08/2021)
	FEMINISATION_Conduite à tenir_EVENEMENT INDESIRABLE.pdf (11/05/2021)
	Feuille_de_match_vierge_0722.pdf (30/08/2021)
	Plan CNA entretien condition physique.pdf (25/03/2020)
	RI CNA V8 le 28-05-2021.pdf (28/05/2021)
0 - DOSSIER MÉDICAL CMSJA	
	1- CM juge arbitre national ELITE PRE ELITE en competition_ 2022-2023.doc (28/06/2022)
	2- CM juge arbitre national FED + 55ans en competition_ 2022-2023 .doc (28/06/2022)
	3- CM juge arbitre national FED - 55ans en competition_ 2022-2023 v2.doc (28/06/2022)
	Formulaire 1 Attestation spécifique DE -55ANS 2022-2023.doc (19/07/2022)
0 - JUGES ACCOMPAGNATEURS NATIONAUX	
	GROUPE juges ACCOMPAGNATEURS Nationaux -2021-22_v1.pdf (04/10/2021)
Document : LIGUE ILE-DE-FRANCE	
	Attestation sur l'honneur licence en cours.pdf (25/07/2022)
	BIP TEST OFFICIEL LUC LEGER.wma (31/08/2022)
	CALENDRIER FEMININ IDF 2022-2023.pdf (28/08/2022)
	CALENDRIER MASCULIN IDF 2022-2023.pdf (28/08/2022)
	CIRCULAIRE CTA 2022-2023 DIAPORAMA.ppsx (28/08/2022)
	CM juge arbitre + 50 ans 2022-2023 .pdf (01/07/2022)
	CM juge arbitre TER + 55 ans en compétition 2022-2023.pdf (01/07/2022)
	CTA AOUT 2022.jpg (22/08/2022)
	CTA_IDF-rapport_usage_colle-1920.pdf (10/09/2019)
	EQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES INTERDITS.pdf (31/08/2022)

iHand - disponibilités

LIMITE D'INSCRIPTION DES DISPONIBILITÉS :

J – 15 jours

DISPONIBILITÉS NON INSCRITES :

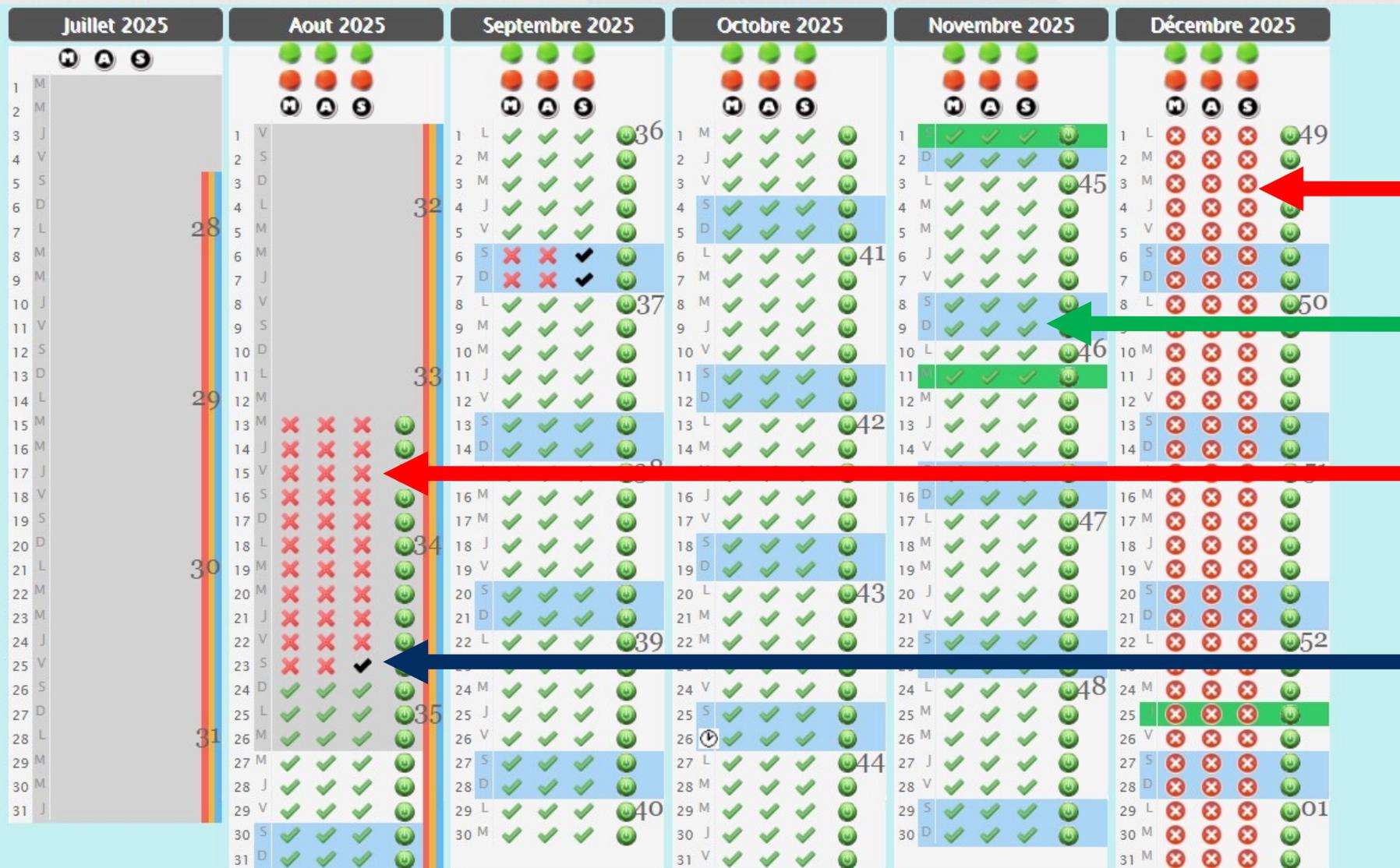
Croix rouge automatique = le Juge n'est pas disponible et ne sera pas désigné

RAPPELS DES DÉSIGNATEURS

Inutile : disponible le samedi de 12h00 à 15h30 ou dimanche de 09h00 à 11h00

Utile : samedi de 18h00 à 23h00 et dimanche toute la journée

iHand - indisponibilités



Vous êtes désormais
automatiquement
non disponibles

Vous inscrivez
disponible

Vous inscrivez
indisponible

Vous indiquez que
vous êtes
partiellement
disponible

SAISON 2025-2026

Mise à jour du Règlement intérieur

de La commission territoriale d'arbitrage et sa
charte de la communication

Disponibles dans la rubrique « mes documents » dans iHand

SAISON 2025-2026

L'AVANT-MATCH

Intervention de Yaël Marc, vice-présidente de la CTA

L'avant-match

❖ Un juge-arbitre – Un binôme

Le manque de ponctualité ou de préparation nuisent à la qualité administrative, amènent des erreurs et par conséquent, discréditent les Juges dans leur fonction

- **DES OBLIGATIONS et des DEVOIRS – LE RESPECT VIS À VIS DES CLUBS**
 - Assurer une ponctualité (H – 60 mn / 45 mn) et prévenir d'un retard possible
 - Porter une tenue civile ou arbitrale correcte
 - User de courtoisie, de politesse
 - Effacer toute ironie (*paroles mal comprises ou mal interprétées – volontairement*)
 - Éviter les *familiarités* (*embrassades avant match, discussions préférentielles...*)
 - Faire preuve d'humilité, d'autorité positive, d'ouverture esprit

- **UNE MISSION À ACCOMPLIR – ACQUÉRIR UNE LÉGITIMITÉ – FORCER POSITIVEMENT LE RESPECT**

L'avant match sera un thème abordé lors d'une prochaine session de formation continue des juges-arbitres territoriaux

SAISON 2025-2026

NOUVELLES RÈGLES &
précisions

Nouvelles règles

<https://view.genially.com/6801e8502f83150f652206f4>

SAISON 2025-2026

TEST QCM

Ce test réalisé en direct et en ligne verra ses résultats publiés sous forme de statistiques dans le logiciel lhand dans la rubrique « mes documents »

SAISON 2025-2026

QUESTIONS DIVERSES

SAISON 2025-2026

Nominations
&
Récompenses

Nominations & récompenses

Bruno Gehan

Responsable arbitres T2, Médaille d'argent de la FFHandball

Alexis Collin

Alternant chargé de mission arbitrage et communication, remerciements

Rafik Heddid et Morgan Picot

issus du PPF arbitrage, nommés arbitres internationaux européens

Ali Kies & Gaétan Pagnat

nommés juges-arbitres jeunes nationaux BEACH

SAISON 2025-2026

TEST QCM

Correction et commentaires

PROJECTION 2026-2027

Projection 2026-2027

STAGES ET TESTS RENTRÉE

TESTS PHYSIQUES :

DEUX DERNIERS WE JUIN ET ; FIN AOÛT – DÉBUT SEPTEMBRE

RESTEZ CONNECTÉS POUR CONNAÎTRE LES LIEUX ET DATES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

LA CTA IDF VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE
SAISON 2025-2026

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL

